

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 septembre 2016.

ÉTAIENT PRÉSENTS : D. BERLAND, JL GLEYZE, M. LE COZE, P. CALDERON, C.LUQUEDEY
J.M MATHA, C. BOYER, F. RIVIERE, D. COURREGELONGUE, C. FAGET, G. BERNARD.

ABSENTS Excuses : B. BIDABE, M. BIROT, Y. MAUNOIR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Florence RIVIERE

ORDRE DU JOUR

Denis BERLAND indique à l'assemblée qu'un courrier a été adressé en date du 05 septembre 2016, par Marie-Pierre GHIRARD annonçant sa démission de conseillère municipale.
Georges BERNARD précise que Patrick LUMMAUX, 1^{er} conseiller suivant sur la liste, est actuellement hors département, il fera parvenir un courrier qui précisera sa position.

Création maison de santé – mission d'accompagnement par la SPL :

Jean-Luc GLEYZE dit que le projet de maison de santé sera porté par la CDC du Bazadais et afin de démarrer les démarches préalables nous devons mandater la SPL.

Didier COURREGELONGUE dit que la commune est déjà actionnaire, faudra t'il rajouter une participation financière ?

Georges BERNARD demande si c'est la commune qui établit un cahier des charges ?

Jean-Luc GLEYZE dit que les missions peuvent être variées c'est à la commune de définir le cahier des charges, il précise que la Directrice de la SPL qui a été recrutée par la CDC est en mesure d'assumer cette mission.

Jean-Luc GLEYZE propose d'inviter la Directrice de la SPL à participer à une prochaine réunion du conseil municipal afin qu'elle puisse se présenter.

Georges BERNARD dit que tous les services disparaissent de la commune, il souhaiterait avoir une connaissance fine de la SPL.

Jean-Luc GLEYZE dit que nous ne sommes pas en train d'éloigner tout de la commune.

Après débat, Monsieur le Maire propose la délibération ci-dessous :

Monsieur le Maire rappelle la création de la Société Publique Locale, qui constitue un nouveau mode d'intervention à la disposition des collectivités locales.

Monsieur le Maire propose de solliciter Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bazadais afin qu'il puisse mandater les services de la SPL du Sud Gironde, dans le cadre d'une mission d'accompagnement lors de la création de la maison de santé de Captieux.

Après en avoir délibéré,

- Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire, de solliciter une prestation d'accompagnement dans le cadre de la création de la maison de santé.

- Charge Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

Pour : 12 + 1procuration

Contre : 00

Abstention : 00

Autorisation occupation de la parcelle ZD 13 par la foret d'art contemporain :

Monsieur le Maire rappelle les différents échanges concernant la mise à disposition de la parcelle ZD 13 sur laquelle sera positionnée l'œuvre d'art réalisée par Didier MARCEL.

Monsieur le Maire indique que les travaux d'accès à la parcelle ainsi que les travaux de la plateforme sont en cours de réalisation.

Il propose au Conseil Municipal d'autoriser la forêt d'art Contemporain à occuper la parcelle ZD 13 (superficie de 9672 m²), jusqu'à la rétrocession de de cette parcelle qui fait l'objet d'une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier.

Après en avoir délibéré,

- Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. le Maire,
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- Charge Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

Pour : 11 + 1 procuration

Contre : 00

Abstention : 01

Questions diverses

Plan communal de sauvegarde :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion blanche sera organisée, dès que possible afin d'attribuer les missions de chaque élu.

Christine LUQUEDEY dit que Bertrand BIDABE avait sollicité des devis concernant les messages d'alerte.

Jean-Michel MATHA précise que les sirènes existent à la caserne, il suffirait juste de les remettre en fonction et de faire un exercice, il semblerait que ce soit le meilleur moyen pour alerter la population.

Claude BOYER dit qu'il faudrait se rapprocher du Directeur de l'école afin de faire un point sur les mesures de sécurité déjà en place et de connecter les deux documents.

Jean-Michel MATHA dit qu'il serait opportun d'organiser un exercice sur le terrain.

Remerciements école de Captieux - Classe GS, CP, CE1, CE2 :

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal a été destinataire d'un courrier de remerciements adressé par les élèves des classes de GS, CP, CE1, CE2, pour la participation financière octroyée lors du voyage scolaire du mois de mai 2016.

Claude BOYER indique que le voyage de cette année sera une sortie à la neige.

Logement de la bibliothèque :

Monsieur le Maire indique que l'état des lieux a été effectué ce matin jeudi 1^{er} septembre 2016, un délai supplémentaire a été accordé aux locataires pour le nettoyage du logement et afin qu'ils puissent réaliser quelques travaux de peinture et finir de débarrasser les pièces.

Jean-luc GLEYZE dit qu'il serait bon de penser à un agrandissement et un développement de la bibliothèque.

Georges BERNARD dit qu'il est d'accord de réaliser des travaux d'agrandissement de la bibliothèque, cependant il précise qu'un prêt palulos avait été contracté pour les travaux réalisés en 2012.

Demande d'emplacement de foot truck :

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un courrier sollicitant une demande d'emplacement sur la commune pour l'installation d'un foot truck les samedis et dimanches durant l'été et le samedi le reste de l'année.

Pour : 10 + 1 procuration

Contre : 00

Abstention : 02

MARAHANS :

Denis BERLAND dit que nous avons reçu un nouveau protocole de l'avocat de Maître MANDON pour une signature prévu le vendredi 12 septembre 2016.

Denis BERLAND dit qu'il a pris connaissance de ce document que rien ne lui paraît anormal, le présent document a été transmis à Maître CHAPON qui nous dit de ne pas signer ce nouveau document qui ne reprend pas tous les actifs du premier protocole.

Jean-Luc GLEYZE dit qu'il faut laisser Maître CHAPON gérer cette affaire.

Proposition de Monsieur CLEMENT qui est intéressé par le site de Marahans : répondre que le site n'appartient pas encore définitivement à la commune, il est donc prématuré de donner une réponse.

Elevage de poule pondeuse bio :

Monsieur le Maire indique que Monsieur BOS n'a pas obtenu tous les financements, le projet est donc abandonné.

Compte rendu bureau CDC du Bazadais :

- 1) Mise en conformité des statuts suite à la loi NOTRe : compétence création aménagement et entretien des voiries communautaires modifié à la voirie.
- 2) Le Département de la Gironde a engagé une démarche sur les pactes territoriaux : aide et soutien aux collectivités. Jean-Luc GLEYZE dit que l'idée est de construire un projet partagé est d'avoir un appui sur chaque territoire par projet élaboré. Le programme d'actions et de coopérations territoriales est composé de 3 enjeux dans le département. 113 projets partagés ont été recensés quelques-uns répondent à des vrais besoins sur notre territoire :
 - a) Diversifié le mode d'accueil des personnes âgées et handicapées
 - b) Plateforme mobilité
 - c) Vie associative, la culture
 - d) Haut débit
 - e) Lieu d'accueil pour les personnes handicapées vieillissantes
 - f) Maison de service public
 - g) Circulations douces
 - h) Lutter contre la vacance des logements dans le centre bourg
 - i) Offre de logements pour les travailleurs handicapés
 - j) Aide à la revitalisation des centres bourgs

Morgane Le COZE demande si la commune pourrait prétendre à des financements pour ce type de dossier.

- 3) Tourisme : bilan des activités au Lac de Tastes, Jean-Luc GLEYZE dit que c'est une vraie réussite, un bon soutien de la CDC du Bazadais, du département, le Parc, L'UFOLEP, le poney club de Bernos Beaulac. Jean-Luc GLEYZE dit que ces activités ont permis à certaines familles de faire du canoë pour la première fois. Une réunion aura lieu le 15 septembre 2016 à 15h30 à la salle des fêtes de Captieux. Pour la saison prochaine Claude BOYER précise que la signalétique est à revoir.

Jean-Luc GLEYZE indique que Bazas sport nature organise un « raid » le 08/04/2017, l'étape finale aura lieu au lac de tastes.

Denis BERLAND dit que les membres du conseil des sages seront sollicités pour l'organisation du repas de clôture.

- 4) Aménagement numérique du très haut débit sur le territoire sera financé en partie par l'Etat, le département et les CDC. Jean-Luc GLEYZE dit qu'il serait possible d'utiliser la fibre de l'itinéraire à grand gabarit pour desservir de Bazas à Captieux.

Bilan de la soirée du 27 aout 2016 :

Pascal CALDERON précise que le montant des dépenses s'élève à 515.00 €
Excédent de 530.00 €.

Jean-Michel MATHA dit que les tables sont retirées trop tôt.

Capsylvaine – Octobre rose 2016 :

Christine LUQUEDEY indique que la Capsylvaine aura lieu le dimanche 09 octobre 2016, rendez-vous place de la mairie à 9h30, comme l'année passée deux parcours seront proposés, un parcours vélo et parcours marche.

Christine LUQUEDEY indique qu'une réunion aura lieu le 27 septembre 2016 à 15h00 au cinéma, présentation par l'ASEPT des ateliers mémoire et concentration.

Christine LUQUEDEY précise qu'il a été demandé à Martine MINVIELLE de réaliser chaque semaine une planche photos de l'avancement des travaux de l'EPHAD.

EPHAD :

Pose de la 1^{ère} pierre le 24 octobre 2016

DIVERS :

Denis BERLAND précise que les journées du Parc auront lieux le 05 et 06 octobre 2016.

Jean-Michel MATHA demande si l'on peut adresser un courrier de remerciements à M. LABOYRIE Jeannot pour le piégeage au stade et lui racheter des pièges car plusieurs lui ont été dérobés.

Séance levée à 21h30.